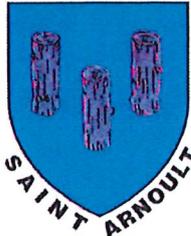


COMMUNE DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

04 juin 2025

DATE D'AFFICHAGE

04 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 13

PROCURATION : 0

OBJET :

**L'an deux mil vingt cinq
Le 10 juin à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Etaient présents : Jacques BACHELET, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOURDONNAY, Boris DUBUC, Annick GUILLON, Isaline HAMEL, Benoît LUCAS, Cindy MORELLEC, Jean-Marie NOEL, Géraldine EUDIER, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL

Etaient absents : Jean-Luc BERTHELOT, Philippe DI MARCO

Procurations : néant

Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.

**Délib.n°036/2025 : Délibération participation communale pour
la destruction des nids d'hyménoptères 2025-2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération a été prise le 14 mai 2024 n°33, concernant la participation financière de la commune à hauteur de 70 euros pour les interventions de destruction des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, frelons asiatiques...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 13

Une participation de 70 € pour la destruction d'un nid de frelons, nid de guêpes, frelons asiatiques sur présentation de la facture acquittée à compter du 1^{er} juin 2025.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Boris DUBUC.

